

Action courte qualifiante Chauffeur de Porteur Forestier

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des futurs pilotes de porteur forestier.

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle
- Avoir + de 18 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Titulaire du permis de conduire
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour

STATUT DU STAGIAIRE

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne

EQUIPEMENT

- Chaussures de sécurité montantes anti-coupure ou bottes, pantalon de sécurité

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Salarié



Réseau
Interprofessionnel
Bourguignon

APROVALBOIS
LA FILIÈRE BOIS EN BOURGOGNE



CONTENU DE LA FORMATION

<p>La machine : présentation des différents matériels de débardage : fonctionnalité et variantes des outils : panier et ou pinces. Les limites de la machine : capacité : puissance de traction L'entretien journalier/périodique en fonction des sollicitations et des organes, circuit hydraulique, refroidissement, gazoil (avec le GNR), électronique Les pneumatiques : compatibilité avec les TRAX Mise en place de TRAX L'ergonomie, le poste de conduite La prise en main de la machine : apprentissage Sur plateau stable du CFPPA * conduite sans chargement (circulation sur la place du dépôt) * chargement, déchargement, en position plane de billons * circulation de l'engin chargé</p>	95 h
<p>En forêt Apprentissage tutoré en chantier forestier Conditions réelles Chargement, déchargement dans un contexte sécuritaire</p>	77 h
<p>Prise en compte du décret hygiène et sécurité en forêt (décret d'avril 2011) * SST * Fiche de chantier</p>	14 h
<p>Habilitation HOV BO * appliquer les textes réglementaires pour des opérations réalisées sur ou dans l'environnement des ouvrages ou installations électriques * évaluer l'ensemble des risques électriques</p>	7 h
<p>Formalisation de relevé de volume exploité Méthodologie</p>	7 h
<p>Cahier des charges en exploitation forestière Franchissement des cours d'eau</p>	8 h
<p>Élaboration Passeport Compétences</p>	21h
<p>Utilisation sécuritaire de la tronçonneuse</p>	21h
<p>Stage en entreprise</p>	125 h

VALIDATION

- **Attestation de formation normalisée.**



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

CFPPA de Velet

71190 ETANG SUR ARROUX

Tel : 03.85.86.59.61 • Fax : 03.85.86.59.69

E-mail : cfppa.velet@educagri.fr • <http://epleadevelet.free.fr>

